NF - 20.01.2012, 00:01 – Sion

L'ARAS veut la peau de la base aérienne - DAVID VAQUIN

C'est la fin des compromis. L'Association des Riverains de l'Aéroport de Sion (ARAS) déclare la guerre à la base aérienne. *"Il n'est plus question de discuter, de négocier ou autre. Notre position est claire, un aéroport de guerre n'a plus rien à faire dans la cité sédunoise"*, annonce Jean-Paul Schroeter, le président de l'ARAS. Les opérations de surveillance du World Economic Forum de Davos (voir notre édition d'hier) sont-elles la cause de ce durcissement de ton? *"Non"*, répond le président: "*C'est un ensemble de constatations qui nous ont poussés à cette décision."*

600 millions de perte?

L'aspect financier fait partie des principales préoccupations de l'ARAS. Selon les estimations de Jean-Paul Schroeter, lorsque le cadastre du bruit aura été mis à jour en suivant le plan sectoriel de l'armée, la perte en valeur foncière et immobilière s'élèvera à plus de 600 millions de francs. *"L'armée a bien compris le danger. Elle fait traîner le dossier car elle sait que le plan sectoriel en vigueur, déposé au début des années 2000, ne correspond plus du tout à la situation actuelle. Sur le même sujet, les CFF vont prochainement mettre à l'enquête leur cadastre du bruit. Des synergies auraient pu être trouvées avec l'armée. Sauf que rien ne bouge du côté de la grande muette. Enfin oui, pour construire des nouveaux casernements là il n'y a pas de problème."* L'ARAS pense aussi que la présence de la base aérienne sera un frein permanent aux grands projets qui attendent le Valais central: *"On parle d'une agglomération regroupant 100000 habitants, d'un campus de pointe, d'une fusion vers Salins avec de nouvelles zones à bâtir sur le coteau. Un aéroport de guerre n'a rien à faire là au milieu."*

"On ne nous écoute pas"

Voilà pour le fond. Sur la forme, l'ARAS dégaine aussi l'artillerie lourde: *"Nous n'acceptons plus la manière dont nous sommes traités par l'armée. On nous reçoit, on nous entend mais on ne nous écoute pas! Dernier exemple en date, prétextant la suppression de postes à Payerne, l'armée a ajouté douze semaines de cours pour les pilotes de milice. Personne n'a été prévenu, cette décision tombe du ciel."*

Jean-Paul Schroeter et ses associés ont aussi demandé à s'entretenir avec le conseiller fédéral Ueli Maurer. *"Une requête restée lettre morte pour l'instant."* Concrètement, l'ARAS a décidé de faire des séances d'information dans toutes les communes concernées par la base aérienne. Jean-Paul Schroeter cherche aussi des appuis du côté de la politique. Enfin, l'ARAS attend avec impatience le rapport de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) mandaté par le canton et la Ville de Sion (voir encadré). *"Ce document est crucial. Il sera un outil cantonal permettant de donner des réponses à ce dossier"*, conclut Jean-Paul Schroeter.

L'armée réfute

Les Forces aériennes ont pris connaissance de la nouvelle position de l'ARAS. Elles tiennent à apporter quelques précisions. *"On doit revoir le concept de stationnement en fonction du développement futur de l'armée, qui découle du rapport sur l'armée. Le choix du nouvel avion de combat joue aussi un rôle. Il faut aussi bien se rendre compte que ce plan ne se décide pas que pour Sion, mais doit réglementer toutes les infrastructures de l'armée dans toute la Suisse"*, relève Laurent Savary, porte-parole des Forces aériennes. Il ajoute: *"Je réfute le fait que l'ARAS ne soit pas entendue. Le commandant de la base aérienne rencontre ses membres quatre à six fois par année, sans compter les courriels et autres téléphones. Ils ne doivent pas oublier que nos partenaires principaux sont les autorités."* Enfin, à propos des semaines de vol ajoutées, Laurent Savary relativise: *"Cela ne va pas faire exploser les quotas qui seront respectés. Il est juste question d'entraînements individuels pour les pilotes de milice F-5 Tiger. Il n'y aura pas douze semaines de vols ininterrompus. Par exemple, il y a eu seulement 6 vols durant la 2e semaine de janvier."*

LE RAPPORT DE L'EPFL EN DE BONNES MAINS

L'expertise de l'EPFL ainsi que le rapport du comité de pilotage ont été remis aux mandataires à savoir le canton et la commune de Sion. *"Nous sommes en train d'analyser précisément le document qui est très volumineux. Ensuite, nous prendrons les décisions politiques qui s'imposent. Il sera très important de coordonner notre action entre le canton et la commune de Sion*", précisent les deux autorités concernées.